



## PROTÉGER LA SANTÉ MENTALE DES TRAVAILLEURS : Une responsabilité de l'employeur ?

Mieux comprendre les risques psychosociaux pour mieux les appréhender



### OBJECTIFS

- Lever les appréhensions sur la problématique des risques psychosociaux.
- Initier une politique de prévention des risques psychosociaux dans mon entreprise.

### LES +

- Atelier basé sur l'échange et la discussion.
- Temps de rencontre entre employeurs et professionnels de Santé.



### PROGRAMME

L'atelier se déroule en plusieurs parties :

- Retours d'expériences et échanges
- Qu'entendons-nous par risques psychosociaux ?
- Quels sont les impacts pour l'entreprise et les salariés ?
- Que peut-on faire ?



### PUBLIC

Employeurs, membres de la Direction, Responsables RH de tous secteurs d'activité.



### DURÉE

Session de 2 heures dans nos locaux.



### INTERVENANTS

Médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels, infirmiers en santé au travail, psychologues.

## Êtes-vous concerné ?

*Le bien-être au travail, les risques psychosociaux sont des notions que vous souhaitez mieux connaître ?*

*Vous êtes soucieux d'évaluer, de développer le bien-être, la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) dans votre organisation ?*



*Pour tout renseignement, contacter votre Médecin du Travail ou un membre de son équipe.*